Ouestions orales

Cela dit, en ce qui concerne la mesure de réduction du déficit dans le domaine des trains par rapport à l'environnement, monsieur le Président, je ne vois pas comment le fait de maintenir à grands frais, soit 500 millions de dollars par année de déficit, des trains qui sillonnent le Canada, vides, et qui polluent, peut aider l'environnement. Ce qui aide l'environnement, ce sont les montants qui seront dégagés, monsieur le Président, à même ces réductions de déficit pour être ensuite affectés à d'autres fins, y compris, les fins d'environnement.

[Traduction]

ON DEMANDE DES RÈGLEMENTS POUR LA PROTECTION DES GRANDS LACS

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Il sait que les Grands Lacs sont en voie de devenir un grand réservoir de déchets toxiques. Dans un rapport récent, la Commission mixte internationale décrit les dangers actuels et futurs. Dieu seul sait à quel point les 30 000 produits chimiques qu'on y déverse vont affecter la santé humaine.

Deux ans après avoir modifié l'entente sur la qualité des eaux des Grands Lacs—elle faisait état de programmes destinés à tarir toute source de contamination—le gouvernement n'a encore rien fait. Le ministre va-t-il enfin préconiser une initiative à deux volets pour nettoyer les Grands Lacs et mettre de l'avant de nouveaux règlements très stricts visant à protéger cette ressource nationale vitale?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député oublie que le gouvernement est en train d'établir 17 mesures correctives pour les Grands Lacs. Il y a 17 points critiques et nous avons alloué 125 millions de dollars pour corriger cette situation. Cette initiative s'ajoute au programme de 110 millions de dollars dévoilé aujourd'hui et visant à nettoyer le fleuve Saint-Laurent. Ça c'est de l'action.

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, étant donné qu'on crée 1 000 nouveaux produits chimiques par année autour des Grands Lacs et qu'au moins 500 sont soupçonnés d'être nocifs pour l'homme, le ministre s'engagerait—il dès maintenant à allouer des fonds additionnels pour la recherche, la réglementation et la réduction dans le secteur des substances toxiques avant que la crise ne devienne irréversible?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, c'est là une question qui tourmente le gouvernement et tous les Canadiens. Nous sommes d'accord avec l'opposition: nous devons continuer de mettre en oeuvre les programmes existants dont le but est d'éliminer le plus tôt possible la forte concentration de substances toxiques dans les Grands Lacs. Les mesures draconiennes que nous avons prises ont été couronnées de succès. L'an dernier, nous avons raffermi nos ententes avec les États-Unis, et nous allons continuer dans ce sens-là.

LES TRANSPORTS

LA DÉRÉGLEMENTATION DES LIGNES AÉRIENNES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Lorsque les conservateurs ont voulu déréglementer le transport aérien, ils nous ont fait miroiter des tarifs moins élevés et un plus grand choix pour les consommateurs. C'était en janvier 1988. Aujourd'hui, en juin 1989, deux compagnies aériennes se partagent 98 p. 100 du marché national et il n'existe plus de véritable concurrence. D'après l'auteur d'une étude récente, les tarifs aériens vont grimper de 30 p. 100 dans la prochaine année. Quelles mesures le ministre des Transports entend-il prendre pour assurer une véritable concurrence dans le ciel canadien?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais d'abord préciser que je n'ai pas lu l'étude de M. Roman et que je peux difficilement la commenter.

Cependant, je suis en mesure de dire, comme je l'ai dit hier concernant la déréglementation qui a été mise en place par le ministre des Transports d'alors, le vice-premier aujourd'hui, que toutes les régions canadiennes actuellement profitent de la déréglementation dans ce sens que où il y a énormément de services qui n'étaient pas donnés il y a cinq ou six ans, ils le sont maintenant.

Quant à la question des tarifs, évidemment, c'est une question excessivement complexe, parce que selon les régions et les types de routes, les routes transcontinentales par exemple, il y a des diminutions de tarifs qui vont jusqu'à 80 p. 100. Mais dans l'ensemble, je pense que la déréglementation a été un processus bénéfique pour les Canadiens.